Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Nous-sommes-8300-bloqueur-se-s-d-uranium-et-nous

18 février 2014

Nous sommes 8300 bloqueuses et bloqueurs d'uranium à demander la relaxe des 23 de Malvési

En septembre 2013, lors d'une action non-violente de désobéissance civile, quarante personnes du collectif STOP-Uranium ont bloqué un camion de tétrafluorure d'uranium pour dénoncer les risques des convois radioactifs qui sillonnent la France. L'affaire sera jugée le 20 février 2014. Le Réseau "Sortir du nucléaire" réaffirme son soutien à toutes les personnes qui ont participé à l'action. Au côté des 8300 personnes et personnalités qui ont signé le texte « Nous sommes tou-te-s des bloqueur-se-s d'uranium », il dénonce les dangers liés aux transports de matières radioactives, qui circulent dans l'opacité la plus totale.

Un blocage non-violent pour dénoncer des convois radioactifs dangereux et secrets

Le 12 septembre 2013, à l'occasion d'une action de désobéissance civile non-violente, quarante personnes du collectif Stop Uranium ont bloqué un camion chargé de tétrafluorure d'uranium près de Narbonne. Cette action, qui a été soutenue par le Réseau "Sortir du nucléaire", était destinée à dénoncer les risques des transports radioactifs qui sillonnent quotidiennement la région Languedoc-Roussillon.

3 à 5 de ces camions quittent chaque jour l'usine nucléaire AREVA-Comurhex Malvési, dans la banlieue narbonnaise, pour rejoindre l'usine AREVA-Comurhex Pierrelatte, sur le site du Tricastin, dans la Drôme.

Ces convois ne constituent qu'une partie des transports qui traversent la région Languedoc-Roussillon : une arrivée de minerai d'uranium tous les 3 jours, 2 à 3 convois de plutonium chaque semaine, 30 convois de MOX par an. Tout cela dans une opacité totale, sans que les populations ni les élus ne soient informés des risques et des mesures à adopter en cas d'accident.

Toutes les régions françaises sont concernées par les dangers de ces transports et l'opacité qui les entoure. Les risques auxquels la population est exposée malgré elle doivent enfin être dévoilés. C'est pourquoi le Réseau "Sortir du nucléaire" se prépare à rendre publiques des informations tenues secrètes et non publiées en France, fruit de plusieurs mois d'enquête sur ces transports qui sillonnent l'Hexagone.

Le procès du 20 février doit être celui des transports radioactifs !

À l'issue de l'action à Malvési, une seule militante a été interpellée. Lors de la première audience du 7 janvier, pour dénoncer cette arrestation arbitraire et revendiquer le caractère collectif et politique de cette action, 22 personnes ont demandé à comparaître volontairement. L'audience a alors été reportée au 20 février. **Ces personnes risquent deux ans d'emprisonnement et 4500 euros d'amende.**

Ces lanceurs d'alerte doivent être relaxés, cette action étant une nécessité face aux dangers de l'industrie de l'uranium. En soutien aux 23 de Malvési, le collectif STOP-Uranium et le Réseau "Sortir du nucléaire" ont lancé l'appel « Nous sommes tou-te-s des bloqueur-se-s d'uranium ». La signature de 8300 personnes et de nombreuses personnalités démontre que cette action, approuvée par des milliers de personnes et de nombreux élus, n'est pas le fait de quelques militants isolés.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" apporte tout son soutien aux participants à cette action et à la militante inculpée. Grâce aux témoignages lors de l'audience de Bruno Chareyron, responsable du laboratoire de la CRIIRAD [1] et de Francis Viguié, qui a participé au blocage en tant qu'élu municipal pour protester contre l'opacité autour de ces convois, nous espérons que ce procès contribuera à instruire le dossier des transports radioactifs. Il est urgent de sortir du nucléaire et mettre fin à ces convois dangereux.

Un rassemblement de soutien et un point presse auront lieu le jeudi 20 février à 8h devant le Palais de Justice de Narbonne (19, boulevard du Général de Gaulle).

Contact :

- Laura Hameaux, chargée de campagne du Réseau "Sortir du nucléaire" et présente sur place – 06 85 23 05 11
- Didier Latorre, porte parole du Collectif STOP-Uranium - 06 38 81 98 06

Retrouvez le récit du blocage et le résumé de la première audience.

Notes

[1] Dossier de synthèse de la CRIIRAD sur les transports de tétrafluorure d'uranium : https://www.criirad.org/installations-nucl/malvesi/malvesi-transport.pdf,